

## Fiche récapitulative

**Bloc de compétences : CRN10B40 | Suivre et réajuster le projet de vie à partir de l'évaluation encadrée qu'en fait le bénéficiaire**

Mise à jour le 28/04/2026

### Présentation

Concevoir une grille de questionnements et réaliser des entretiens semi-directifs réguliers et accessibles, à la demande du bénéficiaire, afin de recueillir son niveau de satisfaction de la réalisation et le déroulement dans le temps, évolution de son projet de vie.

Élaborer un outil d'auto-évaluation de management de projet afin que le bénéficiaire identifie le développement de sa capacité à piloter son projet (évaluer les différentes options possibles, choisir une option, se positionner vis-à-vis des partenaires du projet et exprimer ses souhaits et besoins...

Définir avec le bénéficiaire et/ou ses proches aidants, et à partir du constat de l'évolution de ses capacités (cognitives, motrices, sensorielles, relationnelles, ?), les actions correctives en proposant le recours à d'autres ressources et interlocuteurs afin de concrétiser son projet de vie.

Le cas échéant, co-construire avec le bénéficiaire et/ou ses proches aidants des modalités, outils de réinterrogation des souhaits (pictogrammes, dessins, cartes mentales ?) et besoins afin de l'aider à reformuler ou réorienter son projet vers d'autres actions dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Accompagner la mise en œuvre des réajustements/ réorientations du projet de vie du bénéficiaire en planifiant les actions à mener, afin d'optimiser la concrétisation des souhaits, besoins du bénéficiaire.

### Mentions officielles :

**Intitulé officiel figurant sur le diplôme :** Suivre et réajuster le projet de vie à partir de l'évaluation encadrée qu'en fait le bénéficiaire

**Nom du certificateur :** Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

**Code RNCP :** 40639BC04 open\_in\_new

### Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

### Objectifs : aptitudes et compétences

### Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Unités Obligatoires

- Stratégie et méthodologie d'évaluation de l'autrement capable (USSA3V)

### Modalités

Productions écrites.

Les centres de présentation des examens sont, Bègles, Niort, Poitiers, Limoges, Angoulême, Dax et Pau.

## Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page [Financer mon projet formation](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

## Débouchés - Métiers visés

Débouchés :